LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

Brand WHITLOCK

1915. Chapitre XXVIII: Le régime von Sauberzweig.

Le docteur était revenu le mercredi matin avec ses piqûres. Mon auto étant détraquée, comme tant d'autres institutions, je ne pouvais sortir. Je composai une dépêche pour mettre Washington au courant de tant d'événements compliqués. J'étais encore sous le coup des impressions récentes, lorsque, le soir, après le dîner, Miss Larner m'annonça l'arrivée d'un câblogramme chiffré. Ce genre de message provoque toujours une attente inquiète surtout dans les périodes de mauvaises nouvelles ; les mots, les phrases émergent lentement, avec des pauses pénibles, tandis que les employés feuillettent le code, froncent le sourcil et finissent par écrire quelque coq-à-l'âne.

Un diplomate de mes connaissances reçut un soir une dépêche chiffrée; un à un, les mots apparaissaient :

«Vous ... êtes ... promu ... »

Son coeur battait follement.

Le déchiffrage continua : « ... ambassadeur... »

Il rayonnait, c'était le moment longtemps attendu, l'heure suprême de sa carrière. Que dirait le prochain groupe de chiffres ? Serait-ce Londres? Paris ? Rome ? Washington ? Voici les termes de la dépêche :

« Sa Majesté me donne l'ordre d'informer Votre Excellence qu'Elle est avancée au grade d'ambassadeur ... »

Il attendait, palpitant, le mot suivant ; ce fut le mot « ... honoraire ... »

Rien qu'ambassadeur honoraire ! Et les chiffres inexorables achevèrent de révéler le destin:

« ... et retiré du service ... »

Ce soir donc, sans savoir ce que le monde disait et pensait de l'affaire Cavell, nous déchiffrions la dépêche ; elle était de M. Lansing, et comme toutes ses dépêches, pleine de délicatesse, de générosité, de bonté :

« Le département apprenant que votre santé laisse à désirer, comprenant vos responsabilités et la situation tendue au milieu de laquelle vous travaillez, vous informe que, si vous le souhaitez, vous pourrez profiter du congé auquel vous avez droit et faire une visite aux États-Unis. La manière dont vous avez rempli vos fonctions est hautement appréciée. »

On reçoit peu de communications pareilles dans la vie ; elles font oublier toutes les piqûres du monde.

Je gravis sans arrêt mes trois étages d'escalier, ce que le docteur déconseille après qu'on a quarante ans ... Revoir l'Amérique ! le pays de la liberté, de l'honneur, le pays qui pratique le respect de la femme ; où l'on trouve des lois, des tribunaux, des procès réguliers, de libres traditions vieilles de plusieurs siècles, où le « *Moyen Age* » n'existe que dans les livres qu'on lit au coin du feu, pour se reposer d'écrire ; le pays où, selon la phrase impressionniste d'Ibsen, « *un air plus libre souffle sur les hommes* »!

Je n'avais pas informé mon Gouvernement de ma maladie ; la nouvelle en était parvenue par la Hollande, on l'avait publiée à La Haye. Je n'aurais jamais demandé un congé et, avec cet esprit de contradiction propre à la nature humaine, maintenant qu'on me l'offrait, je regrettais de n'en plus sentir la nécessité.

Je ne pouvais partir à ce moment. Le lendemain, une nouvelle affiche * s'étalait parmi les *Nouvelles publiées par le Gouvernement allemand*, une affiche vraiment stupéfiante, après mon entrevue avec le baron von der Lancken ; mais nous n'en étions plus à nous étonner.

Cette affiche fit sensation. Les gens qui venaient m'en parler ajoutaient à mes difficultés en souhaitant de me voir afficher moi-même un «démenti formel » sur les murs de Bruxelles. Je fus patient avec ces gens qui croient que la vérité dépend du « dernier mot », du mot le plus fort. Je me rappelais une épigramme philosophique inscrite au mur de mon bureau, à l'adresse des reporters au temps où j'étais maire ; c'était une

variante du conseil d'Emerson sur les excuses : «N'expliquez jamais ; vos amis n'en ont pas besoin, et vos ennemis ne vous croiront tout de même pas. »

Mes amis ne comprenaient guère cette maxime qui ne s'adapte pas plus à la traduction dans leur langue qu'à leurs coutumes et à leur code d'honneur. Ce qui dominait toutes mes préoccupations, à cette heure et pendant mon séjour en Belgique, c'était la pensée du ravitaillement. Les explications, les démentis pouvaient attendre, mais non les sept millions de bouches affamées.

- Mais ... de Leval ? - objectait-on.

Les Allemands, en effet, avaient essayé de faire croire, par des insinuations et des suggestions, que de Leval m'avait induit en erreur, que son rapport était inexact et que je l'avais reconnu comme tel, alors que je m'étais refusé, au contraire, à toute déclaration de ce genre, alors que le rapport était rigoureusement exact et ne péchait que par trop de modération. Je ne sais qui rédigea l'affiche. Lancken était parti pour Munich. Ce qui m'inquiétait, c'était le danger que courait la liberté, peut-être la vie de de Leval. Les Allemands avaient concentré sur lui leur colère, ils menaçaient d'arrestation, d'emprisonnement, de déportation. Lui-même prenait les choses avec calme, mais je sentais que la Belgique n'était pas sûre pour lui, j'aspirais à le voir s'éloigner et le dis à Washington.

Le moment était difficile : depuis l'acte abominable, un nuage de terreur et de haine planait sur la ville. Von Sauberzweig lança une nouvelle affiche. **

Le dimanche avant le lundi tragique, un aéroplane allié avait survolé Bruxelles. Marie me l'annonça dans ma chambre de malade. Elle avait vu l'aéroplane, il y avait foule à l'avenue de Tervueren :

 Il filait à travers les coups de feu, il payait d'audace, mais on ne l'a pas atteint, – disaitelle –; il s'est échappé, tout petit, tout petit, comme un moineau!

Le lundi, un autre aviateur avait jeté des bombes à Berchem(-Sainte-Agathe) où se dressait hangar pour zeppelins, ou à Jette, où fabriquait des bombes asphyxiantes. La ville était l'affaire Cavell émoi, mais fit oublier les aviateurs. La nouvelle affiche rappelait aux Belges ces visiteurs aériens ; elle menaçait la population de représailles si les aviateurs jetaient encore des bombes ; elle invitait les habitants à l'espionnage mutuel et parlait de loger des troupes chez l'habitant, bien que la ville eût payé des millions l'année précédente pour échapper inconvénient. L'affiche annonçait que la promesse de ne pas loger de troupes serait tout simplement « annulée ».

Je n'ai jamais vu le général von Sauberzweig. On me l'a décrit comme un bel homme, grand et fort, agréable et humain. Peut-être était-il aussi bon qu'il avait bon air. Malheureusement, sa nomination au poste élevé de gouverneur militaire à Bruxelles s'accompagna d'événements pénibles dont l'impression troubla l'atmosphère.

La grande offensive d'automne réagissait sur les nerfs allemands. On ne voyait plus autant d'officiers plastronnant sur les boulevards ou filant à toute vitesse dans leurs autos ronflantes ; l'essence de pétrole et le caoutchouc devenaient rares. La guerre ne ressemblait plus à la chevauchée triomphale de l'année précédente.

Les officiers restés confortablement à l'arrière – Bruxelles était un poste recherché – tâchaient de justifier leur emploi par un redoublement de zèle.

Chacun de ces jours brumeux d'automne apportait son injustice, tantôt violente, tantôt lente et pénible. Une des victimes fut le barbier Le Jeune. On vint m'annoncer sa fin. Lui-même était venu, quelques jours avant, me vendre des gravures, la dernière chose qu'il possédât. Un peu plus tard, il m'annonça que les Allemands le poursuivaient. Je le renvoyai en le rassurant, avec tiédeur peut-être. Il eut une crise de folie ; il croyait que tout le monde lui en voulait, et que les Allemands le mèneraient à la Kommandantur. Une nuit, dressé sur son lit, les yeux ardents, indiquant un point dans les ténèbres, il s'écria :

- Oui, oui, ils sont là. Ils commencent, ils commencent!
- Quoi ? demanda sa femme.
- L'échafaud, l'échafaud ! Ils ne peuvent pas me tuer ! Il faut chercher le ministre ! Qu'il me protège !

La femme, effrayée, se leva, appela un agent de police complaisant qui promit à Le Jeune de le conduire chez moi, et le mena à l'hôpital Saint-Jean où les médecins l'envoyèrent dans un asile d'aliénés. Pauvre Le Jeune! Son malheur est sans héroïsme, pareil à tant obscur. souffrances anonymes. C'était une victime de la guerre, un exemple de son effroyable gaspillage de vies humaines. Et qui dira ses ravages parmi ceux qui vivent encore mais ont perdu toute raison de vivre ? Ces choses, hélas ! sont nécessaires pour qu'on puisse raconter, en des livres d'histoire, la gloire des empereurs et de leurs dynasties!

Brand WHITLOCK

Ce livre, La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles, a été traduit de l'anglais par le Professeur Paul de Reul, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « page de titre » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE %20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip

On y dit : « <u>Un grand nombre de documents</u>, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, <u>ont été supprimés</u>, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges. » **Nous les reproduisons** d'après l'original anglais publié sur notre site :

http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100

Bruxelles, 27 octobre:

L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres a mis à la disposition du gouvernement anglais des pièces relatives à l'affaire Cavell. Ces pièces se rapportent à la correspondance échangée au sujet de ce procès entre la légation des Etats-Unis à Bruxelles et les autorités allemandes de cette ville. Le gouvernement anglais a livré aussitôt ces documents à la presse et les a fait publier par l'agence Reuter. Ils reproduisent les faits les plus essentiels d'une manière inexacte. Ils font surtout supposer que les autorités allemandes ont, par de vaines promesses, fait patienter le ministre des Etats-Unis pour lui laisser ignorer que la condamnation à mort avait été déjà prononcée et, en procédant rapidement à l'exécution, l'empêcher d'intervenir en faveur des condamnés.

Dans les commentaires publics également à ce Edouard Grey considère sujet, sir particulièrement répréhensible le fait que l'autorité allemande n'a pas respecté son engagement de tenir le ministre des Etats-Unis au courant de la marche du procès. Une telle promesse n'a jamais été donnée par l'autorité allemande qui, par conséquent, n'a pu manquer à sa parole. Le ministre des Etats-Unis à Bruxelles, au cours d'un entretien avec l'autorité allemande, a reconnu lui-même qu'il en était ainsi. L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres a été mal informé ; il a été induit en erreur par les rapports d'un jurisconsulte belge qui, en sa qualité d'avocat-conseil de la légation américaine à Bruxelles, a joué un certain rôle dans cette affaire. Le ministre des Etats-Unis a déclaré que la publication des documents en question l'avait fort surpris et qu'il instruirait sans retard son collègue de Londres et son gouvernement des différences existant entre les faits réels et leur exposé dans le rapport écrit de l'avocat belge.

** AVIS

1. Presque journellement, dans les divers quartiers de la ville, on découvre des armes et des munitions, bien que les habitants aient, à différentes reprises, reçu l'ordre de les remettre a l'autorité allemande. J'ordonne encore une fois que toutes les armes et toutes les munitions désignées dans l'avis du 10 Janvier 1915, de Son Excellence le gouverneur général, soient remises aux autorités compétentes, à moins que leurs détenteurs n'aient reçu une dispense spéciale des autorités allemandes.

Si, après le 25 octobre 1915, des habitants sont encore trouvés en possession d'armes ou de munitions du genre susmentionné, je serai porté à croire qu'elles sont destinées à être employées contre les autorités et les troupes allemandes. Si la conduite du détenteur est considérée comme trahison commise pendant l'état de guerre, il sera passible de la peine de mort ou de 10 ans au moins de travaux forcés, On appliquera aussi l'arrêté du 1^{er} octobre de Son Excellence le gouverneur général concernant la défense de cacher des explosifs. En outre,

toute commune dans le territoire de laquelle on trouvera, après le 25 octobre 1915, des armes ou des munitions prohibées, se verra imposer une contribution de guerre pouvant aller jusqu'à 10.000 mark pour chaque cas.

2. Dans les derniers temps, des aviateurs ennemis ont, à diverses reprises, choisi comme but de leurs attaques des bâtiments occupés par des soldats allemands. II est hors de doute que l'emplacement de ces bâtiments et leur occupation par des soldats allemands ont été signalés à l'ennemi par des habitants. Toute la population est responsable d'une telle manière d'agir, car, ne fût-ce que dans leur propre intérêt, les habitants ont l'obligation de se surveiller les uns les autres. Si aviateurs ennemis attaquent encore donc les occupés, ainsi que les soldats bâtiments occupent, je serai obligé afin de surveiller de plus près l'agglomération habitants de bruxelloise les l'espionnage, d'empêcher de loger des allemandes dans des maisons particulières. Dans ce cas, la promesse, faite autrefois, de ne pas loger d'officiers ni de soldats allemands chez des particuliers sera annulée.

Cette promesse sera également retirée si, après le 25 octobre 1915, des armes ou des munitions prohibées (voir premier alinéa) sont encore trouvées en possession de certains habitants de l'agglomération bruxelloise.

Bruxelles, le 16 octobre 1915. von Sauberzweig, Général-major.

Notes.

Traduction française: « Le régime von Sauberzweig » in WHITLOCK, Brand; chapitre XXVI (1915) in La Belgique sous l'occupation allemande: mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles; (Paris; Berger-Levrault; 1922) pages 286-291. D'après Brand Whitlock (1869-1934), Belgium under the German Occupation: A Personal Narrative; London; William HEINEMANN; 1919, 2 volumes. Voir chapitre 6, volume 2, notamment à:

http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER %20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2006.pdf

Ce serait intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du bourgmestre **Adolphe MAX**) a dit du même jour dans son **Journal de guerre** (Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918) :

http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user upload/publications/Fichier PDF/Fonte/Journal de %20guerre de Paul Max bdef.pdf